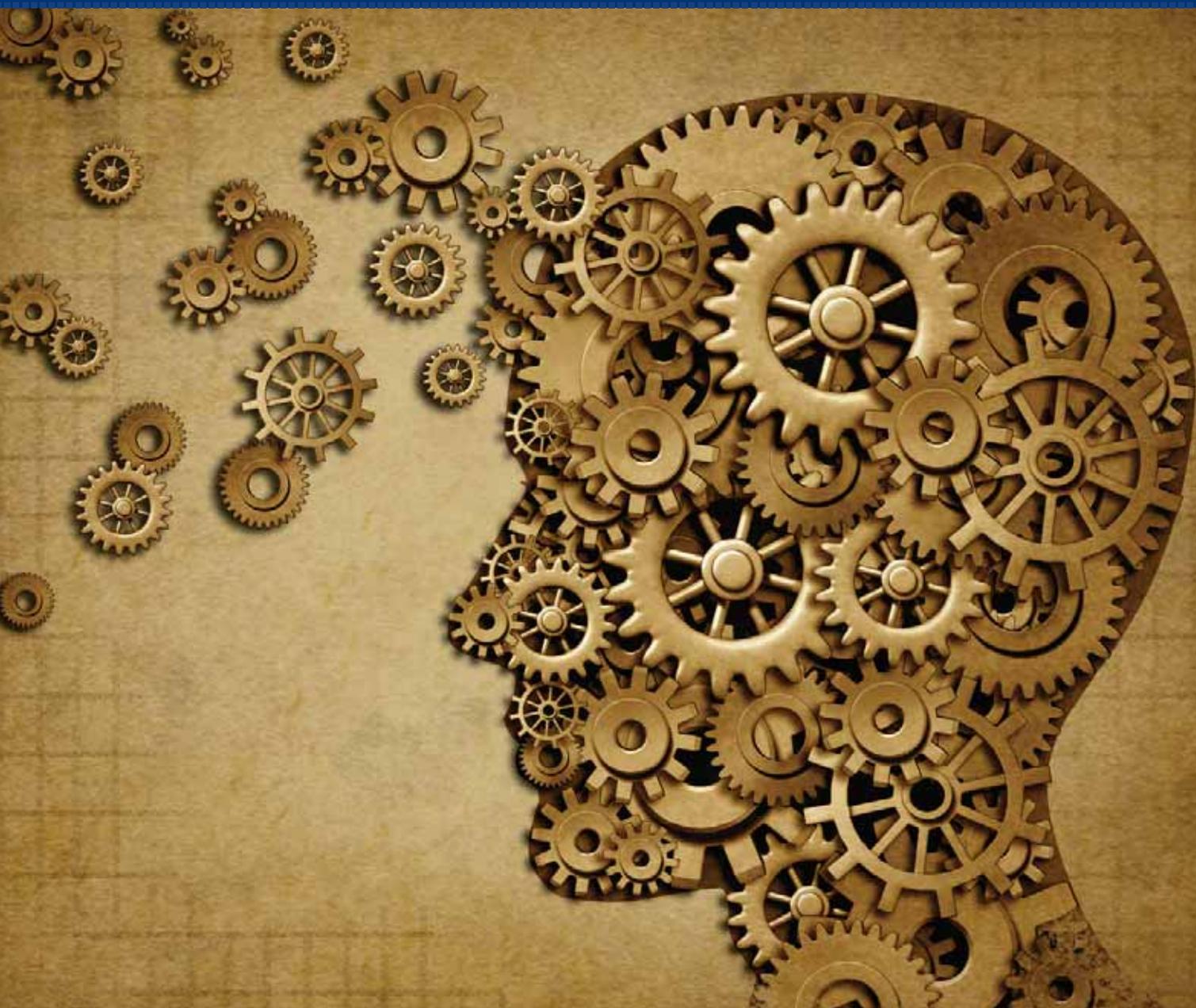


Chômage des seniors : la question de la durée et de la récurrence

Anne-Sophie GENEVOIS, Kristell LEDUC



Chômage des seniors : la question de la durée et de la récurrence

Dans la problématique du vieillissement actif, si le maintien dans l'emploi prend une place majeure, l'accès à l'emploi constitue également une voie à prendre en compte. En effet, d'une part, le taux d'emploi des seniors (50-64 ans) est plus faible que le taux d'emploi des 20-64 ans, et d'autre part, le taux de chômage des seniors a progressé plus vite dans la dernière décennie que celui de l'ensemble de la population active.

Cette publication se propose donc d'étudier une cohorte de chômeurs seniors inscrits en 2008 à l'ADEM afin d'analyser leur profil, leur durée de chômage et les aides reçues pendant cet épisode de chômage. Une comparaison avec les chômeurs cadets sera réalisée afin d'identifier si, selon l'âge, des comportements différents apparaissent. Enfin, en suivant les chômeurs seniors après la fin de leur épisode de chômage, six profils de trajectoires professionnelles ont pu être établis selon leur situation (emploi, inactivité, 2^e épisode de chômage). Nous nous concentrerons notamment sur les chômeurs seniors qui retombent au chômage alors qu'ils avaient retrouvé un emploi (récurrence) en étudiant la durée entre les 2 épisodes de chômage et la qualité de l'emploi retrouvé de ces chômeurs seniors récurrents.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail et de l'Emploi

INTRODUCTION¹

Le vieillissement de la population est l'un des phénomènes démographiques majeurs de ces dernières décennies qui n'est pas sans conséquence sur la structure de la population active et sur la dynamique des flux d'entrées et de sorties sur le marché du travail (Dominguez Dos Santos, 2001). Au Luxembourg, si le vieillissement de la population active a été ralenti par la présence d'une main-d'œuvre frontalière et étrangère résidente plus jeune que les travailleurs autochtones (Leduc, 2012), la part des travailleurs âgés de 50 ans ou plus a néanmoins sans cesse progressé : 12% de la population active² en mars 1994 contre 21% en mars 2011.

Parallèlement, le marché du travail a subi de nombreuses mutations avec notamment la montée des inégalités concernant en particulier l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi (Joutard, Ruggiero, 2000). Certaines catégories de travailleurs apparaissent plus souvent touchées par ce type d'inégalités, et parmi elles, les travailleurs âgés de 50 ans ou plus. Par rapport à l'ensemble de la population active, le taux d'emploi des seniors de 50-64 ans est assez faible : 53,7% en 2011³ contre 70,1% pour les 20-64 ans. Quant à la hausse du chômage, si elle concerne aussi bien les seniors que l'ensemble de la population active, les 50-64 ans ont connu une progression plus rapide du chômage, de 1,9% en 2003⁴ à 3,1% en 2011, soit une progression de 63% contre 33% pour les chômeurs de 20-64 ans.

C'est dans ce contexte que la Stratégie Européenne pour l'Emploi a décidé de faire du vieillissement actif une de ses priorités depuis les années 2000 via la Stratégie de Lisbonne et EU2020, dont le but est notamment de promouvoir le maintien en activité des travailleurs âgés. Dans ce contexte, une réinsertion sur le marché du travail des chômeurs seniors pourrait être l'une des clés pour parvenir à augmenter le taux d'emploi. Toutefois, pour que cette réinsertion joue un rôle efficace sur le taux d'emploi, il faut qu'elle se poursuive dans le temps. En d'autres termes, les chômeurs seniors ne doivent pas retomber rapidement au chômage mais plutôt s'installer dans une trajectoire professionnelle de fin de carrière stable.

L'objectif de cette étude se situe dans cette perspective. Elle propose d'analyser dans quelle mesure et dans quelles conditions les chômeurs résidents âgés de 50 ans ou plus (désignés ci-après comme seniors) parviennent à se réinsérer sur le marché du travail après un épisode de chômage. A cette fin, une première partie dresse le portrait des chômeurs seniors, notamment en termes de caractéristiques socio-démographiques et de situation professionnelle précédant leur inscription. Une seconde partie analyse la durée nécessaire aux chômeurs pour sortir de cet épisode de chômage en fonction de certaines caractéristiques des seniors. Enfin une dernière partie est consacrée à l'analyse des trajectoires suite à la sortie du chômage, de manière, notamment, à identifier les risques de récurrence du chômage.

¹ Les auteurs remercient Jacques Brosius, Franz Clément, Laetitia Hauret, et Mireille Zanardelli pour leur relecture attentive.

² Source : IGSS

³ Source : Eurostat, Enquête sur les Forces de Travail

⁴ Ce taux de chômage ne concerne que les résidents dans la mesure où les frontaliers, lorsqu'ils se retrouvent au chômage, doivent s'inscrire dans l'agence pour l'emploi de leur pays de résidence (Source : Eurostat, Enquête sur les Forces de Travail).

I. QUI SONT LES SENIORS QUI SE SONT INSCRITS AU CHÔMAGE ?⁵

L'ensemble des résultats⁶ de ce papier se rapporte à une cohorte d'individus résidents qui se sont inscrits à l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) au cours de l'année 2008⁷ et pour lesquels nous étudions la trajectoire professionnelle durant les 35 mois qui suivent leur inscription (*cf. Encadré 1*). Dans cette cohorte se trouvent des reclassés externes. Les reclassés externes sont des personnes qui sont dans l'incapacité d'exercer leur dernier emploi mais qui ont été déclarés aptes, par une commission mixte, à exercer un autre type d'emploi. Leur entreprise n'a pas pu leur proposer

un reclassement interne⁸ ; ils ont donc fait l'objet d'un reclassement externe, ce qui signifie concrètement qu'ils sont inscrits à l'ADEM pour retrouver un emploi conforme à leurs capacités physiques. Compte tenu du fait que les reclassés externes sont des personnes ayant une capacité de travail réduite, qu'ils sont plus fréquemment représentés parmi les seniors (18% contre 3% de cadets) et qu'ils accèdent moins souvent à l'emploi (23% contre 78% des non reclassés), nous avons exclu cette catégorie de chômeurs de notre cohorte afin de disposer d'une population plus homogène.

Encadré 1 :

Données utilisées et définitions des statuts retenus pour décrire les trajectoires professionnelles

Les données utilisées dans ce papier sont de nature administrative et correspondent aux données de l'ADEM et de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS). Les données relatives à l'ADEM fournissent des informations mensuelles sur l'ensemble des personnes inscrites au chômage au cours du mois (niveau de formation, cause du chômage...) mais elles concernent uniquement les résidents. Les données provenant de l'IGSS contiennent des informations mensuelles (sexe, nationalité, pays de résidence, date de 1^{ère} affiliation à la sécurité sociale luxembourgeoise, ...) sur l'ensemble des personnes exerçant une activité professionnelle salariée au Luxembourg ; ces informations concernent aussi bien les résidents que les frontaliers. Au moyen de ces deux sources de données, les trajectoires professionnelles d'une cohorte d'individus résidents qui se sont inscrits à l'ADEM au cours de l'année 2008 sont étudiées durant les 35 mois suivant leur inscription. Trois statuts sont retenus pour décrire ces trajectoires professionnelles : il s'agit du chômage, de l'emploi et de l'inactivité.

Le chômage : Au cours d'un mois donné, un individu est considéré comme étant au chômage s'il est inscrit à l'ADEM à la fin du mois même s'il occupe un emploi (aidé ou non).

L'emploi : Au cours d'un mois donné, un individu est considéré en emploi lorsqu'il travaille dans une entreprise domiciliée au Luxembourg sans bénéficier d'une mesure en faveur de l'emploi et sans être inscrit à l'ADEM. Lorsqu'un individu occupe plusieurs emplois au cours du mois, c'est l'emploi pour lequel l'individu a effectué le plus grand nombre d'heures de travail qui est retenu.

L'inactivité : Au cours d'un mois donné, un individu est considéré comme inactif s'il n'occupe pas un emploi au Luxembourg et s'il n'est pas inscrit à l'ADEM. Une des limites de notre étude est de considérer, à un moment donné, comme inactif un individu qui travaille en dehors du marché du travail luxembourgeois, même si cela est rare pour les résidents luxembourgeois. Malheureusement les données ne nous permettent pas d'affiner ces informations. De même, les données ne nous permettent pas de différencier les formes d'inactivité : pause professionnelle entre deux emplois, retraite, spécialisation dans la sphère domestique.

⁵ Cette publication est basée sur une approche longitudinale ; certains résultats pourront donc différer d'une précédente publication (Salagean, 2013) sur le même thème relevant quant à elle d'une approche transversale.

⁶ Les auteurs tiennent à remercier l'ADEM et l'IGSS pour la disponibilité de leurs fichiers.

⁷ Nous tenons compte de l'ensemble des inscriptions de l'année 2008 afin de neutraliser les effets saisonniers. La crise mondiale et notamment ses effets interviennent au cours de la période que nous analysons, il est donc probable que certaines répercussions puissent avoir lieu sur nos résultats.

⁸ C'est-à-dire au sein de l'entreprise dans laquelle ils ont travaillé.

II. ANALYSE DES STRUCTURES PAR ÂGE DES ENTREPRISES

1. Quel est le profil des seniors qui se sont inscrits au chômage ?

Notre cohorte de chômeurs compte 9% de travailleurs âgés de 50 ans ou plus : 7% sont âgés de 50 à 56 ans et 2% de 57 ans ou plus.

Par rapport aux chômeurs plus jeunes, les chômeurs âgés sont plus fréquemment des hommes (58% contre 53%), dotés de la nationalité française, belge, allemande (20% contre 14%). Toutefois, ils se différencient surtout par leur niveau de diplôme (cf. *Annexe 1*). En effet, les chômeurs seniors sont nettement moins diplômés que les chômeurs de moins de 50 ans : la part de personnes ayant un niveau de formation inférieur⁹ est supérieure de 11 points chez les seniors par rapport à leurs cadets (42%). Cette différence peut s'expliquer par un effet générationnel : les générations plus anciennes sont, en moyenne, moins diplômées que les nouvelles générations.

En conclusion, hormis pour le niveau de formation, il n'existe pas de véritables différences entre seniors et non seniors au niveau des caractéristiques socio-démographiques.

Par rapport aux actifs, les seniors résidents de nationalité portugaise, au statut d'ouvrier ou d'intérimaire ou exerçant dans le secteur des hôtels, restaurants et cafés sont plus fréquemment représentés parmi les chômeurs seniors ; **ils sont donc plus susceptibles de s'inscrire au chômage** (cf. *Annexe 2*). Mais ces spécificités ne sont pas propres aux seniors puisque le constat est identique pour leurs cadets. Autrement dit, les différences entre chômeurs et non chômeurs sont les mêmes chez les seniors et leurs cadets.

2. Quelle était la situation professionnelle des seniors avant leur inscription au chômage ?

Plus des trois quarts des seniors (76%) s'étant inscrits au chômage en 2008 exerçaient un emploi

le mois précédant leur inscription. On distingue alors deux situations : les seniors ayant travaillé sur l'ensemble des 12 mois précédant cette inscription (51% - cf. *Tableau 1*) et les seniors ayant alterné des phases d'emploi avec des périodes de chômage et/ou d'inactivité (25%). *A contrario*, 24% des seniors n'ont pas travaillé le mois précédant leur inscription : 17% n'ont exercé aucun emploi au cours des 12 mois précédant leur inscription au chômage tandis que 7% ont transité entre des phases d'emploi, de chômage et d'inactivité.

Par rapport à leurs cadets, les seniors semblent avoir connu une situation professionnelle plus stable avant de devenir chômeurs. En effet, ils ont plus fréquemment connu une activité continue sur les 12 derniers mois (51%) que les non seniors (32%) et ils apparaissent moins souvent concernés par l'absence totale d'activité professionnelle sur l'année précédant leur inscription au chômage¹⁰ (17% contre 27% pour les non seniors).

Après avoir caractérisé les chômeurs seniors s'étant inscrits au chômage en 2008 selon leurs caractéristiques socio-démographiques et leur passé professionnel, les deux parties suivantes s'intéressent à leurs trajectoires professionnelles à partir de cet épisode de chômage. Le chômage de longue, voire très longue durée, les aides procurées durant le chômage ainsi que la récurrence du chômage sont les principaux thèmes abordés.

⁹ Niveau inférieur : scolarité obligatoire (9 années d'études) ; Niveau moyen : 10^e à 13^e de l'Enseignement Secondaire Technique, 4^e à 1^{ère} de l'Enseignement Secondaire ; Niveau supérieur : enseignement post-secondaire.

¹⁰ Pour les moins de 25 ans, le fait qu'ils suivaient encore des études avant de s'inscrire à l'ADEM peut en partie expliquer ce constat.

Tableau 1. Profils des individus inscrits au chômage en 2008 selon l'activité des 12 mois précédant leur inscription

	Ensemble	Moins de 25 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-56 ans	57 ans et plus	Non seniors	Seniors
A travaillé le mois d'avant et sur l'ensemble des 12 derniers mois	34%	18%	30%	37%	42%	42%	44%	50%	56%	32%	51%
A travaillé le mois d'avant mais pas continuellement sur les 12 derniers mois	28%	26%	30%	30%	28%	28%	27%	25%	25%	28%	25%
N'a pas travaillé le mois d'avant mais a connu une période d'emploi dans les 12 derniers mois	12%	18%	13%	11%	7%	9%	9%	7%	6%	13%	7%
N'a pas travaillé le mois d'avant et n'a jamais travaillé dans les 12 derniers mois	26%	38%	27%	22%	23%	21%	20%	18%	13%	27%	17%

Source : IGSS, ADEM, Calculs CEPS/INSTEAD

Champ : ensemble des chômeurs inscrits à l'ADEM au cours de l'année 2008 (à l'exception des chômeurs en reclassement)

II. LA DURÉE DU CHÔMAGE DES SENIORS

La durée du chômage est un élément fondamental du phénomène dans la mesure où elle est susceptible de conditionner la suite de la trajectoire professionnelle. En effet, plus l'épisode de chômage est long, plus le risque de ne pas retrouver d'emploi ou de retrouver un emploi instable s'élevé. Ceci s'explique en partie par la perte de capital humain que subit le chômeur pendant l'épisode de chômage. Pour les seniors, se rajoutent également d'autres facteurs qui peuvent se révéler pénalisants : le fait de connaître un long épisode de chômage à quelques années de la retraite peut les décourager et les conduire à abandonner le marché du travail.

Dans cette section, nous allons donc nous concentrer sur le profil des seniors selon la durée de leur inscription à l'ADEM¹¹ et les mesures d'aides au réemploi qu'ils ont suivies durant ce temps passé à l'ADEM. Quant à la situation des seniors après leur sortie de l'ADEM, elle sera étudiée dans une troisième section.

1. Combien de temps les seniors mettent-ils pour sortir de l'adem ?

Au cours des 35 mois qui suivent l'entrée au chômage, un peu moins de la moitié des seniors¹² passent plus de 12 mois consécutifs au chômage, ce qui correspond à un épisode de chômage dit de longue durée (cf. Tableau 2). Parmi eux, 23% connaissent une période de chômage allant de 13 à 24 mois, 14% une période allant de 25 à 34 mois et 11% une période de 35 mois et plus. Le chômage de très longue durée, défini comme une période de chômage supérieure à 24 mois consécutifs, touche ainsi 25% des seniors. Leurs cadets sont moins touchés par le chômage de longue et très longue durée dans la mesure où 26% d'entre eux connaissent un épisode de longue durée et 10% un épisode de très longue durée. En réalité, plus l'âge augmente, plus le chômage de longue et très longue durée devient fréquent. Il est également à noter que les cadets sont deux fois moins nombreux que les seniors à rester au chômage 35 mois et plus (5%).

Tableau 2. Répartition des individus s'étant inscrits au chômage en 2008 selon la durée de l'épisode de chômage qui suit leur inscription

Durée de l'épisode de chômage qui suit leur inscription	ENSEMBLE	Moins de 25 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-56 ans	57 ans et plus	Non seniors	Seniors
1 - 3 mois	39%	50%	44%	39%	34%	32%	27%	25%	18%	41%	23%
4 - 6 mois	17%	15%	17%	17%	18%	18%	20%	16%	9%	17%	14%
7 - 12 mois	16%	14%	16%	16%	18%	19%	17%	14%	15%	16%	15%
13- 24 mois	17%	12%	15%	19%	20%	18%	20%	20%	31%	16%	23%
25 - 34 mois	6%	5%	5%	4%	5%	6%	7%	13%	20%	5%	14%
35 mois et plus	5%	4%	3%	5%	5%	7%	9%	12%	7%	5%	11%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : ADEM, Calculs CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des chômeurs inscrits à l'ADEM au cours de l'année 2008 (à l'exception des chômeurs en reclassement)

¹¹ On considère dans ce papier que la durée du chômage correspond à la durée d'inscription au sein de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) et non à la recherche d'emploi effective, qui peut dans certains cas être menée même lorsque l'individu n'est plus inscrit à l'ADEM.

¹² Le fait de sortir du chômage au cours de la période d'observation ne signifie pas systématiquement la fin du chômage ; en effet, certains peuvent connaître de nouveaux épisodes de chômage. Ainsi, si l'on ne tient plus compte que de la durée de l'épisode de chômage qui suit leur inscription en 2008 mais aussi de la durée de l'épisode de chômage le plus long, quel que soit le moment dans la trajectoire, on constate que la part de seniors concernés par le chômage de longue durée atteint 57%. Le chiffre de chômage de longue durée des seniors relatif à l'épisode de chômage qui suit leur inscription (48%) apparaît donc en réalité comme un chiffre plancher.

2. Caractéristiques des chômeurs seniors selon la durée d'épisode de chômage qui suit leur inscription

Les seniors ayant connu un épisode de chômage de très longue durée (supérieure à 24 mois) se différencient des autres seniors par un niveau de formation plus faible. En effet, 61% sont diplômés d'un niveau de formation inférieur contre 50% des seniors ayant connu une période de chômage de moins de 24 mois (cf. *Tableau 3*). Par ailleurs, selon le métier recherché, aucune différence n'est observée, ce qui signifie que la durée d'épisode de chômage des seniors ne varie pas selon le métier recherché.

Néanmoins, ces caractéristiques ne sont pas spécifiques aux chômeurs seniors. En effet, on retrouve également une part plus importante de moins qualifiés parmi les chômeurs non seniors de très longue durée (cf. *Annexe 3*). A l'instar des chômeurs seniors, la durée d'épisode de chômage des chômeurs non seniors ne varie pas selon le métier recherché.

3. Quelles aides pour les chômeurs seniors de longue durée ?

En ce qui concerne les mesures et formations proposées par l'ADEM durant leur période de chômage, les seniors ont tendance à moins bénéficier de ce type de dispositifs que leurs cadets (cf. *Tableau 4*). En effet, parmi l'ensemble des chômeurs seniors, 9% ont suivi au moins une mesure (hors formation) au cours de l'épisode de chômage après leur inscription et 9% une formation¹³ alors que ces proportions s'élèvent respectivement à 15% et 11% parmi l'ensemble des chômeurs non seniors¹⁴ (cf. *Annexe 4*).

Tableau 3. Description des chômeurs seniors selon la durée de l'épisode de chômage qui suit leur inscription

		Ensemble des seniors	Durée de l'épisode de chômage qui suit l'inscription des seniors		
			1-12 mois	13-24 mois	Supérieure à 24 mois
Niveau de formation	Niveau de formation inférieur	53%	51%	48%	61%
	Niveau de formation moyen	33%	35%	34%	29%
	Niveau de formation supérieur	14%	14%	18%	10%
Métier recherché	Professions libérales, techniciens et assimilés	10%	11%	12%	7%
	Directeurs et cadres administratifs supérieurs	4%	4%	4%	2%
	Employés de bureau	13%	14%	13%	14%
	Vendeurs	10%	10%	9%	10%
	Agriculteurs, forestiers, carriers, mineurs et assimilés	1%	1%	2%	1%
	Travailleurs des transports	4%	4%	4%	6%
	Artisans, ouvriers (précision, horlogerie, mécanique, électricité, bois et bâtiment)	20%	20%	17%	22%
	Artisans, ouvriers (alimentaire, chimie, production, machinistes)	7%	7%	7%	9%
	Hôtellerie, restauration	11%	13%	10%	7%
	Autres services	12%	12%	14%	12%
	Pas de demande prioritaire	6%	5%	7%	7%

Source : ADEM, Calculs CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des chômeurs seniors inscrits à l'ADEM au cours de l'année 2008 (à l'exception des chômeurs en reclassement)

¹³ Les statistiques sur les formations dispensées aux chômeurs sont vraisemblablement sous-estimées, aussi bien pour les seniors que pour leurs cadets, dans la mesure où un certain nombre de formations courtes ne sont pas recensées dans nos données (la situation que nous avons est une situation en fin de mois, ce qui signifie que si le chômeur a suivi une formation en début de mois, elle n'est pas inscrite dans nos fichiers). Pour cette raison, nous ne détaillerons pas dans la suite du document les statistiques sur les formations pour se concentrer uniquement sur les mesures.

¹⁴ Cette différence se vérifie uniquement pour les individus ayant déjà connu des épisodes de chômage auparavant. Pour les primo-chômeurs, les mesures et formations touchent autant les seniors que les non seniors (11% pour les mesures et 8% pour les formations).

Tableau 4. Répartition des chômeurs seniors selon la durée de l'épisode de chômage qui suit leur inscription et les aides proposées par l'ADEM

		Ensemble des seniors	Durée de l'épisode de chômage qui suit l'inscription des seniors		
			1-12 mois	13-24 mois	Supérieure à 24 mois
Mesure en faveur de l'emploi	Aucune mesure	91%	99%	90%	75%
	Au moins une mesure	9%	1%	10%	25%
Formation	Aucune formation	91%	96%	91%	81%
	Au moins une formation	9%	4%	9%	19%

Source : ADEM, Calculs CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des chômeurs seniors inscrits à l'ADEM au cours de l'année 2008 (à l'exception des chômeurs en reclassement)

Quelle que soit la durée de l'épisode de chômage qui suit l'inscription, les cadets bénéficient toujours plus des mesures d'aides au réemploi que les seniors. Néanmoins on constate que quel que soit l'âge du chômeur, plus le temps passé au chômage est long, plus la part de chômeurs profitant de ces mesures est élevée. Ce constat ne signifie pas forcément que ces mesures sont proposées aux seniors qui ont le plus de difficultés à se réinsérer. En effet, le fait que la part des bénéficiaires d'aides soit plus grande lorsque la période de chômage est de longue ou très longue durée vient du fait que la durée des mesures est incluse dans la durée du chômage, ce qui augmente mécaniquement cette dernière.

Si l'on s'intéresse aux types de mesures accordées aux seniors¹⁵, plus de la moitié des seniors ayant reçu un soutien de l'ADEM ont bénéficié de mesures spéciales, c'est-à-dire des mesures destinées aux demandeurs d'emploi non-indemnisés par l'ADEM et prises en charge par des associations sans but lucratif. Parmi eux, un tiers ont bénéficié de stage de réinsertion, destiné à fournir une formation théorique et pratique auprès d'un employeur. Enfin, les mises au travail qui consistent en des travaux d'utilité publique auxquels les chômeurs indemnisés sont affectés afin de leur permettre de garder le contact avec le monde du travail touchent un peu moins d'un quart des chômeurs seniors (22%).

Nous venons d'observer dans cette partie que les seniors sont plus souvent touchés que leurs cadets par le chômage de longue et très longue durée. Néanmoins, tous ne restent pas au chômage et il s'agit à présent d'identifier ce qu'il se passe lorsqu'ils sortent de l'ADEM. Dans notre cohorte, 89%¹⁶ des chômeurs seniors (95% des cadets) sont sortis de l'ADEM au cours de la période étudiée mais tous n'ont pas forcément retrouvé un emploi. Certains seniors peuvent en effet devenir inactifs ; état qui peut en lui-même cacher plusieurs situations : la retraite s'ils ont l'âge requis, la continuité de recherche d'un emploi sans être inscrits à l'ADEM, l'inactivité qui peut être due au découragement de l'individu qui ne retrouve pas d'emploi.

Dans la partie suivante, nous allons d'abord étudier plus précisément la trajectoire professionnelle de ces chômeurs seniors qui sont sortis de l'ADEM pour ensuite nous focaliser sur ceux qui ont réussi à retrouver un emploi et sont retombés au chômage : les chômeurs récurrents.

¹⁵ Seul 107 seniors sont concernés par des mesures, les chiffres cités doivent donc être pris avec beaucoup de prudence.

¹⁶ Cette proportion est le complément des 11% de chômeurs seniors restant toute la période observée au chômage.

III. QUELLE TRAJECTOIRE APRÈS LE CHÔMAGE ?

Cette partie se concentre sur les changements d'états (emploi, chômage, inactivité) que les ex-chômeurs seniors ont connu au cours des 18 mois suivant leur sortie de l'ADEM¹⁷. Elle analyse, dans un premier temps, la façon dont les seniors sont sortis de l'ADEM : est-ce vers l'emploi ou vers l'inactivité ? Dans un second temps, l'analyse des trajectoires professionnelles permet d'identifier les seniors qui retombent au chômage (récurrence) et de comparer la qualité de l'emploi retrouvé entre les seniors chômeurs récurrents et ceux qui se sont réinsérés durablement sur le marché du travail luxembourgeois.

1. Quelle situation après la sortie de l'ADEM ?

Six trajectoires professionnelles différentes ont pu être identifiées pour décrire la situation des seniors après leur sortie de l'ADEM. Ces six trajectoires, peuvent être résumées en deux sous-ensembles, qui se différencient par ce qui fait suite au chômage : l'emploi ou l'inactivité.

Ainsi, le 1^{er} sous-ensemble composé des trajectoires T1, T2 et T3 regroupe 27% des chômeurs sortis de l'ADEM et se caractérise par le fait que les chômeurs se désinscrivent de l'ADEM pour connaître une période d'inactivité de plus de trois mois¹⁸ (cf. *Tableau 5*). Parmi eux, peu de chômeurs retrouvent un emploi sur la période étudiée (4%-T3), 9% retombent au chômage (T2) après avoir connu ou non une période d'activité (T2a-T2b) et 14% restent durant toute la période observée en inactivité (T1). Les seniors se différencient de leurs cadets au sein de cette dernière trajectoire. Ils sont en effet plus souvent représentés parmi les chômeurs qui sortent de l'ADEM pour connaître uniquement de l'inactivité : 25% contre 13% pour les non seniors. Si cela concerne plus fréquemment les seniors, c'est probablement parce qu'il s'agit d'abandons

du marché de travail à un moment proche de la retraite (découragement), de départs à la retraite effectifs ou de départs en invalidité ; les données dont nous disposons ne nous permettent pas de distinguer ces différents types de départs.

Le 2^e sous-ensemble (trajectoires T4, T5 et T6) réunit quant à lui 73% des chômeurs sortis de l'ADEM et se caractérise par le fait que le premier épisode de chômage se poursuit par une insertion professionnelle. Parmi ces individus, 36% restent en emploi sur toute la période observée (T6), 6% alternent entre activité et inactivité¹⁹ (T4), et enfin 31% retombent une nouvelle fois au chômage (T5). Les seniors sont plus nombreux que leurs cadets à s'insérer sur le marché du travail après l'épisode de chômage qui suit leur inscription puis plus nombreux aussi à connaître à nouveau un épisode de chômage. En effet, 35% des 50 ans et plus retombent une deuxième fois au chômage contre en moyenne 31% de l'ensemble des non seniors et 27% des moins de 25 ans.

Au total, parmi les individus qui se sont inscrits à l'ADEM en 2008 et qui sont sortis du chômage entre février 2008 et avril 2010, les seniors sont moins nombreux que leurs cadets à avoir retrouvé un emploi (73% contre 82% - T2a+T3+T4+T5+T6). En revanche, ils sont globalement aussi nombreux proportionnellement que leurs cadets à connaître un nouvel épisode de chômage dans les 18 mois qui suivent la fin du précédent épisode (39% pour les seniors et 40% pour leurs cadets - T2+T5).

Par ailleurs, indépendamment de l'âge, si l'on s'intéresse uniquement aux chômeurs récurrents (T2+T5), c'est-à-dire ceux qui connaissent un nouvel épisode de chômage, la plupart d'entre eux sont sortis de l'ADEM en s'insérant sur le marché du travail alors qu'à l'inverse peu d'entre eux en sont sortis via l'inactivité. Il est d'ailleurs difficile

¹⁷ Pour une analyse plus détaillée des changements d'états (emploi, chômage, inactivité), nous nous appuyons sur la cohorte des ex-chômeurs pour lesquels nous avons une plage d'observation de 18 mois après leur sortie de l'ADEM. Par ailleurs, la sortie de l'ADEM doit avoir eu lieu entre février 2008 et avril 2010.

¹⁸ Nous avons retenu 3 mois car en deçà de 3 mois, il est possible qu'une personne interrompe son inscription à l'ADEM parce qu'elle a trouvé un emploi qui ne démarrera que dans 1, 2, 3 mois. Si la personne n'est pas indemnisée, on peut en effet supposer qu'elle ne trouve plus d'intérêt particulier à poursuivre son inscription à l'ADEM. De ce fait, les trois mois passés sans être inscrit à l'ADEM peuvent être considérés comme un prolongement de la période de chômage. En revanche, ce comportement nous semble improbable pour une période supérieure à 3 mois. C'est pourquoi au-delà de cette limite, nous considérons qu'il s'agit d'une période d'inactivité et plus d'une période de chômage. Ce choix est évidemment contestable et on pourrait lui opposer que certaines personnes non indemnisées peuvent continuer leur recherche d'emploi sans l'aide de l'ADEM et que ce comportement peut tout à fait dépasser trois mois. Ce débat concerne en fait l'arbitrage entre durée d'inscription à l'ADEM et durée de recherche d'emploi qui correspond au temps qui s'écoule entre le début d'épisode de chômage et la prise d'emploi. Pour 73% des chômeurs qui trouvent un emploi, les deux durées sont identiques.

¹⁹ Sans se réinscrire à l'ADEM.

de comprendre le comportement d'individus qui sortent de l'ADEM vers l'inactivité et reviennent s'y inscrire quelques mois après. Dans ce cas, la notion de récurrence du chômage n'a évidemment pas le même sens puisqu'il n'y pas de retour sur le marché du travail entre les deux épisodes de chômage. C'est pourquoi, dans les analyses qui suivent, nous limitons notre approche de la récurrence aux cas des chômeurs sortis de l'ADEM via une insertion professionnelle.

Avec cette définition affinée de la récurrence, les seniors sortis de l'ADEM en s'insérant sur le marché du travail connaissent plus fréquemment que leurs cadets un nouvel épisode de chômage dans les 18 mois qui suivent la fin du précédent épisode de chômage (50% contre 42%).

TABEAU 5. Trajectoires des seniors durant les 18 mois qui suivent leur sortie de l'ADEM

		Total	Moins de 25 ans	25-29 ans	30-34 ans	5-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50 ans et plus	Non seniors	Seniors
T1	chômage + inactivité	14%	12%	11%	14%	15%	14%	14%	25%	13%	25%
T2	chômage + inactivité + 2^e chômage	9%	16%	9%	6%	6%	5%	6%	4%	9%	4%
<i>T2a</i>	<i>chômage + inactivité + 2^e chômage avec une période d'activité</i>	4%	7%	5%	3%	3%	3%	2%	2%	4%	2%
<i>T2b</i>	<i>chômage + inactivité + 2^e chômage sans aucune période d'activité</i>	5%	9%	4%	3%	3%	2%	4%	2%	5%	2%
T3	chômage + inactivité + activité	4%	6%	4%	5%	4%	4%	4%	1%	5%	1%
Sous-total de T1+T2+T3		27%	34%	24%	25%	25%	23%	24%	30%	27%	30%
T4	chômage + activité avec interruption	6%	6%	7%	6%	5%	5%	6%	4%	6%	4%
T5	chômage + activité + 2^e chômage	31%	27%	31%	33%	33%	33%	31%	35%	31%	35%
T6	chômage + activité sans interruption	36%	33%	38%	36%	37%	39%	39%	31%	36%	31%
Sous-total de T4+T5+T6		73%	66%	76%	75%	75%	77%	76%	70%	73%	70%

Source : IGSS, ADEM, Calculs CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des chômeurs inscrits à l'ADEM au cours de l'année 2008 (à l'exception des chômeurs en reclassement) et sortis du chômage entre février 2008 et avril 2010.

2. Quelle est la durée avant la récurrence du chômage, le cas échéant ?

La récurrence du chômage est un phénomène qui intervient assez rapidement après la fin du premier épisode et ce aussi bien pour les seniors que pour leurs cadets. Ainsi, parmi les seniors récurrents et ayant été en emploi entre les deux épisodes de chômage, six sur dix connaissent un nouvel épisode de chômage dans un délai de 6 mois ou moins (*cf. Graphique 1*). Un tiers (34%) retombe au chômage dans un délai de 7 à 12 mois et 7% dans un délai de 13 à 18 mois. Globalement, ces chiffres sont relativement proches pour les seniors et les non seniors récurrents.

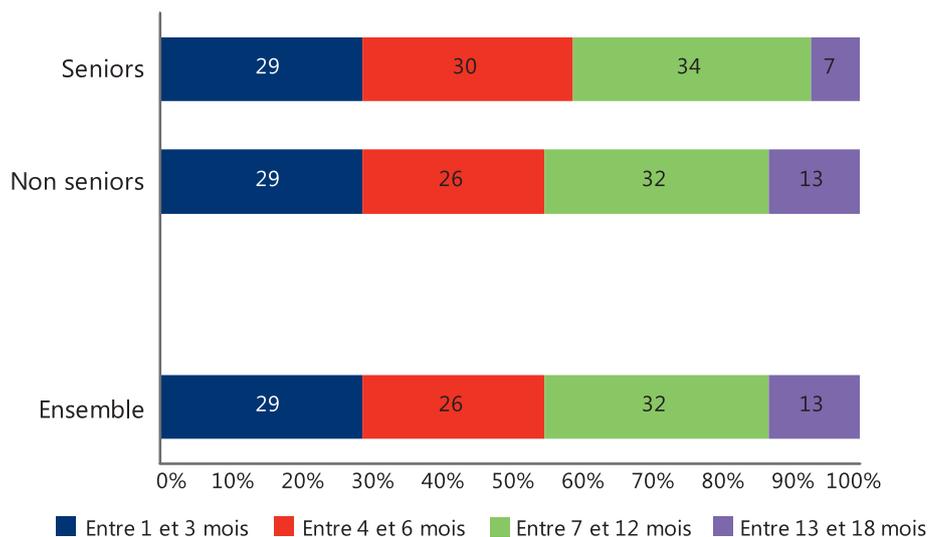
3. Quelle est la qualité de l'emploi des seniors récurrents ?

Lorsqu'un chômeur trouve un emploi et qu'il retombe finalement au chômage se pose, entre autres, la question de la qualité de l'emploi retrouvé. Dans cette section, nous étudions si la qualité de l'emploi retrouvé diffère selon que le chômeur âgé est ou non un chômeur récurrent et s'il existe une différence entre les seniors et leurs cadets. Pour ce faire, cinq critères sont observés : le statut (employé, ouvrier, autre), le type de contrat

(CDI, CDD, intérimaire), la durée des contrats temporaires, le temps de travail (temps plein ou partiel), et le secteur d'activité.

Plusieurs tendances se dégagent des analyses (*cf. Annexe 5*). Tout d'abord, nous n'observons pas systématiquement un clivage entre les seniors et les non seniors sur la qualité de l'emploi retrouvé. Ainsi, pour un certain nombre de critères (statut, type de contrat, secteur d'activité de l'horeca) la différence de qualité de l'emploi retrouvé est observée plutôt entre les chômeurs récurrents et les non récurrents. En effet, les chômeurs récurrents, quel que soit leur âge, retrouvent plus fréquemment que les autres des postes aux conditions plus précaires ou, en tous les cas, moins stables ; ce qui explique de manière implicite pourquoi ils retombent dans un nouvel épisode de chômage. En revanche, pour le critère du temps de travail, la différence de qualité de l'emploi s'effectue plus selon l'âge des chômeurs : les seniors semblent plus fréquemment obtenir des contrats à temps plein que leurs cadets. Enfin, pour le critère de la durée des contrats en CDD et des secteurs d'activité, hormis l'horeca, la qualité de l'emploi est différente non seulement entre seniors et non seniors, mais aussi parmi les seniors entre chômeurs récurrents et non récurrents.

GRAPHIQUE 1. Durée entre deux épisodes de chômage (en %)



Source : IGSS, ADEM, Calculs CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des chômeurs inscrits à l'ADEM au cours de l'année 2008 (à l'exception des chômeurs en reclassement) et sortis du chômage entre février 2008 et avril 2010 en s'insérant sur le marché du travail et connaissant un nouvel épisode de chômage dans les 18 mois qui suivent la fin du premier.

CONCLUSION

Si pendant plusieurs années, les politiques publiques d'emploi encourageaient le retrait anticipé de la vie active (préretraite) des seniors, depuis près d'une décennie, les pouvoirs publics ont plus largement tendance à mobiliser les dispositifs pour favoriser le retour à l'emploi des seniors.

Néanmoins, malgré cette nouvelle orientation des politiques de l'emploi envers les seniors, on a pu constater que les travailleurs âgés, notamment les moins qualifiés, sont plus fréquemment touchés que leurs cadets par le chômage de longue durée, indiquant par conséquent une réinsertion plus difficile sur le marché du travail. Par ailleurs, on observe que les seniors sont proportionnellement moitié moins nombreux que les non seniors à suivre des mesures et des formations proposées par l'ADEM. Il semble donc que de nouvelles perspectives seront à envisager. Néanmoins, résoudre le chômage de longue durée des seniors paraît plus complexe dans la mesure où il est difficile d'appréhender leur véritable situation. En effet, proches de la retraite, les seniors chômeurs peuvent être en attente volontaire, découragés des recherches qui n'aboutissent pas, ou réellement en recherche d'emploi ; contrairement à leurs cadets qui, au vu d'une retraite plus lointaine, sont certainement plus enclins à retrouver un emploi. Pourtant, selon l'une ou l'autre des situations, les solutions au chômage de longue durée des seniors et les mesures à prendre sont différentes.

Il s'agit alors de trouver d'autres solutions pour soutenir les chômeurs seniors dans leur recherche d'emploi. Si le maintien en emploi du salarié âgé n'est plus garanti, il faut alors trouver des solutions pour qu'il s'adapte à un nouveau métier et c'est toute la question de la formation tout au long de la vie qui est posée (Zanardelli, Leduc, Clément, 2012).

RÉFÉRENCES

DOMINGUEZ DOS SANTOS M., Vieillissement démographique et chômage, *Revue française d'économie*, Volume 16 N°1, 2001. pp. 3-50.

JOUTARD X., RUGGIERO M., Recherche d'emploi et risques de récurrence du chômage : une analyse des qualifications, *Annale d'Economie et Statistique*, N°57, 2000, pp. 239-265.

LEDUC K., *La main-d'œuvre frontalière et étrangère ne suffit plus à ralentir le vieillissement de la population active occupée du Luxembourg*, CEPS/INSTEAD, coll. Vivre au Luxembourg, N°81, 2012, 2 p.

SALAGEAN Ioana., *Les seniors sont plus longtemps mais pas plus souvent au chômage que leurs cadets*, CEPS/INSTEAD, coll. Vivre au Luxembourg, N°89, 2013, 2 p.

ZANARDELLI M., LEDUC K., CLEMENT F., *Vieillissement actif au Luxembourg : bilan et enjeux*, CEPS/INSTEAD, 2012, coll. Les Cahiers du CEPS/INSTEAD n°2012-02, 20 p.

ANNEXES

Annexe 1 : Caractéristiques socio-démographiques des individus qui se sont inscrits au chômage au cours de l'année 2008

	Ensemble	Moins de 25 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-56 ans	57 ans et plus	Non seniors	Seniors
Part dans notre cohorte des groupes d'âge	100%	26%	17%	14%	13%	12%	9%	7%	2%	91%	9%
Femmes	46%	45%	48%	49%	46%	47%	46%	42%	40%	47%	42%
Hommes	54%	55%	52%	51%	54%	53%	54%	58%	60%	53%	58%
Luxembourgeois	33%	50%	34%	21%	20%	24%	31%	31%	24%	33%	29%
Portugais	31%	29%	30%	34%	32%	31%	31%	33%	30%	31%	33%
Belge-allemand-français	14%	6%	14%	16%	20%	20%	17%	18%	27%	14%	20%
Autre	22%	15%	22%	29%	28%	25%	21%	18%	19%	22%	18%
Niveau de formation inférieur*	43%	43%	32%	39%	46%	49%	52%	54%	48%	42%	53%
Niveau de formation moyen*	40%	51%	42%	37%	32%	35%	34%	33%	33%	41%	33%
Niveau de formation supérieur*	16%	6%	26%	24%	22%	16%	14%	13%	19%	17%	14%

Source : ADEM, Calculs CEPS/INSTEAD.

Champs : Ensemble des chômeurs inscrits à l'ADEM au cours de l'année 2008 (à l'exception des chômeurs en reclassement)

*Niveau inférieur : scolarité obligatoire (9 années d'études) ; Niveau moyen : 10^e à 13^e de l'Enseignement Secondaire Technique, 4^e à 1^{ère} de l'Enseignement Secondaire ; Niveau supérieur : enseignement post-secondaire

Annexe 2 : Comparaison de la cohorte des individus qui se sont inscrits au chômage en 2008 et des salariés en 2008

	Ensemble		Moins de 25 ans		25-29 ans		30-34 ans		35-39 ans		40-44 ans		45-49 ans		50-56 ans		57 ans et +		Non seniors		Seniors	
	Chômeurs	Salariés	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S
Femmes	46%	45%	45%	44%	48%	48%	49%	46%	46%	45%	47%	44%	46%	44%	42%	42%	40%	41%	47%	45%	42%	42%
Hommes	54%	55%	55%	56%	52%	52%	51%	54%	54%	55%	53%	56%	54%	56%	58%	58%	60%	59%	53%	55%	58%	58%
Luxembourgeois	33%	44%	50%	49%	34%	40%	21%	34%	20%	37%	24%	44%	31%	51%	31%	55%	24%	51%	33%	42%	29%	54%
Portugais	31%	26%	29%	31%	30%	27%	34%	29%	32%	27%	31%	26%	31%	23%	33%	21%	30%	18%	31%	27%	33%	20%
Belge-allemand-français	14%	14%	6%	8%	14%	16%	16%	17%	20%	17%	20%	14%	17%	12%	18%	12%	27%	17%	14%	14%	20%	14%
Autre	22%	16%	15%	12%	22%	17%	29%	20%	28%	19%	25%	16%	21%	14%	18%	12%	19%	14%	22%	16%	18%	12%
Ouvriers*	66%	48%	67%	56%	63%	42%	67%	44%	67%	47%	66%	49%	66%	50%	66%	49%	63%	44%	66%	48%	65%	48%
Employés*	34%	52%	33%	44%	37%	58%	33%	56%	33%	53%	34%	51%	34%	50%	34%	51%	34%	56%	34%	52%	35%	52%
Industries manufacturières*	6%	8%	5%	6%	5%	6%	5%	7%	5%	7%	6%	9%	5%	10%	5%	13%	4%	10%	5%	8%	5%	12%
Construction*	12%	11%	11%	11%	10%	9%	12%	11%	11%	11%	12%	12%	12%	12%	12%	11%	12%	10%	11%	11%	12%	11%
Commerce*	15%	12%	21%	19%	15%	12%	12%	11%	11%	11%	12%	12%	13%	11%	14%	12%	17%	14%	15%	12%	15%	12%
Hôtels, restaurants, cafés*	16%	6%	13%	10%	16%	8%	18%	7%	18%	7%	18%	5%	14%	5%	16%	4%	18%	4%	16%	7%	16%	4%
Transport et communication*	4%	6%	4%	4%	4%	5%	3%	6%	4%	6%	4%	5%	4%	5%	5%	6%	6%	6%	4%	5%	5%	6%
Activités financières*	4%	12%	2%	4%	4%	11%	5%	14%	7%	15%	6%	15%	7%	12%	4%	11%	4%	11%	5%	12%	4%	11%
Immobilier, location et services aux entreprises*	12%	13%	9%	12%	14%	18%	13%	16%	14%	13%	12%	11%	12%	11%	13%	10%	11%	12%	12%	14%	13%	11%
Administrations publiques*	6%	10%	7%	10%	7%	9%	6%	7%	5%	9%	7%	10%	7%	12%	6%	12%	3%	11%	6%	9%	6%	12%
Santé et action sociale*	5%	10%	8%	11%	6%	11%	4%	9%	3%	9%	4%	10%	5%	10%	4%	10%	3%	8%	5%	10%	4%	9%
Intérimaires*	12%	2%	11%	4%	13%	3%	14%	3%	14%	2%	11%	2%	13%	2%	13%	1%	11%	1%	13%	3%	13%	1%
Autres*	8%	10%	9%	9%	7%	8%	8%	9%	8%	10%	8%	9%	8%	10%	8%	10%	11%	13%	8%	9%	9%	11%

Source : IGSS, ADEM, Calculs CEPS/INSTEAD.

Champ IGSS : Ensemble des salariés résidents 2008

Champ ADEM : Ensemble des chômeurs inscrits à l'ADEM au cours de l'année 2008 (à l'exception des chômeurs en reclassement)

* Ensemble des chômeurs inscrits à l'ADEM au cours de l'année 2008 (à l'exception des chômeurs en reclassement) et ayant eu au moins un emploi au cours de l'année avant leur inscription

Annexe 3 : Description des chômeurs non seniors selon la durée de l'épisode de chômage qui suit leur inscription

		Ensemble des non seniors	Durée de l'épisode de chômage qui suit l'inscription des non seniors		
			1-12 mois	13-24 mois	Supérieure à 24 mois
Niveau de formation	Niveau de formation inférieur	42%	41%	43%	51%
	Niveau de formation moyen	41%	41%	40%	39%
	Niveau de formation supérieur	17%	18%	17%	10%
Métier recherché	Professions libérales, techniciens et assimilés	11%	11%	11%	8%
	Directeurs et cadres administratifs supérieurs	1%	1%	1%	1%
	Employés de bureau	17%	18%	18%	13%
	Vendeurs	10%	10%	11%	11%
	Agriculteurs, forestiers, carriers, mineurs et assimilés	2%	2%	2%	4%
	Travailleurs des transports	3%	3%	3%	3%
	Artisans, ouvriers (précision, horlogerie, mécanique, électricité, bois et bâtiment)	17%	17%	17%	18%
	Artisans, ouvriers (alimentaire, chimie, production, machinistes)	11%	11%	9%	15%
	Hôtellerie, restauration	9%	9%	8%	7%
	Autres services	12%	11%	14%	14%
	Pas de demande prioritaire	7%	7%	6%	6%

Source : ADEM, Calculs CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des chômeurs non seniors inscrits à l'ADEM au cours de l'année 2008 (à l'exception des chômeurs en reclassement)

Annexe 4 : Répartition des chômeurs non seniors selon la durée de l'épisode de chômage qui suit leur inscription et les aides proposées par l'ADEM

		Ensemble des non seniors	Durée de l'épisode de chômage qui suit l'inscription des non seniors		
			1-12 mois	13-24 mois	Supérieure à 24 mois
Mesure en faveur de l'emploi	Aucune mesure	85%	95%	69%	43%
	Au moins une mesure	15%	5%	31%	57%
Formation	Aucune formation	89%	95%	79%	58%
	Au moins une formation	11%	5%	21%	42%

Source : ADEM, Calculs CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des chômeurs non seniors inscrits à l'ADEM au cours de l'année 2008 (à l'exception des chômeurs en reclassement)

Annexe 5 : Répartition des chômeurs selon les caractéristiques du 1^{er} emploi retrouvé, de l'âge et du phénomène de récurrence

		Seniors			Non seniors		
		Ensemble	Récurrents	Non récurrents	Ensemble	Récurrents	Non récurrents
Statut	Ouvrier	79%	86%	73%	76%	81%	76%
	Employé	16%	13%	18%	19%	15%	19%
	Indépendant	2%	0%	4%	1%	0%	2%
	Autre	3%	1%	5%	4%	4%	3%
Type de contrat	CDI	50%	33%	67%	44%	30%	54%
	CDD	36%	43%	29%	43%	49%	38%
	Contrat intérimaire	14%	24%	4%	13%	21%	8%
Durée du contrat de travail pour les CDD et contrats intérimaires	CDD						
	Durée 1 ^{er} CDD : moins de 6 mois	66%	57%	78%	78%	79%	77%
	Durée 1 ^{er} CDD : 7 à 12 mois	29%	39%	14%	18%	18%	18%
	Durée 1 ^{er} CDD : supérieure à 12 mois	5%	4%	8%	4%	3%	5%
	Contrat intérimaire						
	Durée 1 ^{er} contrat intérimaire : moins de 1 mois	63%	63%	60%	80%	81%	77%
	Durée 1 ^{er} contrat intérimaire : 1 à 3 mois	31%	30%	30%	16%	16%	18%
	Durée 1 ^{er} contrat intérimaire : supérieure à 3 mois	6%	7%	10%	4%	3%	5%
	Temps de travail prévu au contrat	Contrat à temps plein	50%	53%	47%	42%	41%
Contrat à temps partiel		50%	47%	53%	58%	59%	57%
Secteur d'activité	Industries manufacturières	3%	2%	3%	3%	4%	3%
	Construction	8%	11%	5%	9%	9%	8%
	Commerce	12%	11%	14%	13%	11%	14%
	Hôtels, restaurants, cafés	15%	21%	10%	13%	17%	10%
	Transport et communication	4%	4%	4%	5%	3%	6%
	Activités financières	2%	1%	3%	3%	2%	4%
	Immobilier, location et service aux entreprises	11%	7%	15%	12%	10%	14%
	Intérimaires	14%	24%	4%	13%	21%	8%
	Administrations publiques	6%	3%	10%	7%	5%	8%
	Santé et action sociale	4%	3%	5%	7%	6%	8%
	Autres	21%	13%	27%	15%	12%	17%

Source : IGSS, ADEM, Calculs CEPS/INSTEAD.

Champ : ensemble des chômeurs inscrits à l'ADEM au cours de l'année 2008 (à l'exception des chômeurs en reclassement) ayant retrouvé un emploi entre février 2008 et avril 2010 en s'insérant sur le marché du travail

CAHIERS DU CEPS/INSTEAD PARUS EN 2013

- N°03 Population & Emploi Les entreprises face au vieillissement de la main-d'oeuvre : évolution entre 2004-2012 de la structure par âge des entreprises | Anne-Sophie GENEVOIS
- N°02 Population & Emploi Le recrutement des seniors au Luxembourg | Laetitia HAURET
- N°01 Population & Emploi Les politiques managériales des entreprises envers les seniors | Kristell LEDUC

CAHIERS DU CEPS/INSTEAD PARUS EN 2012

- N°06 Population & Emploi Les politiques de vieillissement actif : les mesures adoptées au Luxembourg et dans les pays voisins | Franz CLEMENT
- N°05 Population & Emploi Pratiques culturelles et genre | Stéphanie CASSILDE
- N°04 Entreprises & Organisation industrielle Flexibilité du temps de travail et dérogations compensatoires à la durée du travail : aspects légaux et conventionnels | Fanny ETIENNE-ROBERT
- N°03 Population & Emploi La pratique de la presse payante papier au Luxembourg. Une fin programmable au temps numérique et métropolitain ? | Christian LAMOUR, Nathalie LORENTZ
- N°02 Population & Emploi Vieillesse active au Luxembourg : bilan et enjeux | Mireille ZANARDELLI, Kristell LEDUC, Franz CLEMENT
- N°01 Population & Emploi La Presse Quotidienne Gratuite au Luxembourg. Vers un renouveau générationnel et populaire de la presse ? | Christian LAMOUR, Jean LANGERS



Sources Mixtes
Groupe de produits issus de forêts
bien gérées, de sources contrôlées
et de bois ou fibres recyclés
www.fsc.org Cert no. CU-COC-812363
© 1996 Forest Stewardship Council

ISSN: 2077-3048

CEPS
I N S T E A D

3, avenue de la Fonte
L-4364 Esch-sur-Alzette
Tél.: +352 58.58.55-801
www.ceps.lu